

LE POPULAIRE



LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ GABRIEL AMARD

« LA VIE DOIT ÊTRE PLUS DOUCE POUR TOUTES ET TOUS. IL M'EST INSUPPORTABLE DE VOIR TANT D'INJUSTICE DANS UN PAYS RICHE COMME LE NÔTRE. »

Gabriel Amard, Votre député

EDITO

GABRIEL AMARD DÉPUTÉ DU RHÔNE

Citoyenne, citoyen,
Madame, Monsieur,

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023. Le bonheur parce que mon engagement de vie politique depuis 36 ans est au service du droit au bonheur pour toutes et tous. Je sais de longue date que cela ne vient pas sans effort et sans combat. Cette année encore parce que vous m'avez confié le 19 juin dernier la responsabilité

comme député de faire la loi : je continuerai à servir la cause de l'émancipation.

La santé parce qu'à l'heure du dérèglement climatique et des épidémies nous avons besoin de protection pour toutes et tous, de couvertures sociales et sanitaires. Nous ne pourrions vivre avec le dérèglement climatique et y faire face si nous continuons à tout saccager.

La vie est trop dure pour des millions de nos concitoyennes et concitoyens. Que l'on soit salarié, commerçant, artisan, agent public,

retraité, indépendant, entrepreneur, nous avons besoin d'un Etat qui bloque les prix. Nous ne pouvons pas laisser détruire nos vies par les profiteurs de crises et leur inflation spéculative.

En France, on vit plus longtemps parce qu'on travaille moins longtemps. Vous comprendrez que cette année je défende sans relâche la santé publique de qualité ; les professionnels de santé mais aussi le droit à la retraite dès 60 ans pour celles et ceux qui le souhaitent. J'espère vous retrouver à mes côtés et aux côtés des députés et sénateurs NUPES, aux côtés des collectifs d'usagers ou à l'appel

des syndicats chaque fois que nécessaire. Ensemble nous nous défendrons toujours mieux que les uns contre les autres.

Je vous laisse découvrir le 1^{er} numéro de mon compte rendu de mandat « Le Populaire ». Vous pouvez aussi retrouver le détail de mon activité de député sur le site de l'Assemblée Nationale, et me suivre sur mes réseaux sociaux. Soyez assurés de mon dévouement au service de l'intérêt général humain et écologique.

PLUS D'INFOS SUR
assemblee-nationale.fr



SOMMAIRE



Mobilisation contre la vie chère p.2
Garantir l'accès
inconditionnel à l'eau p.3



Visite de l'Ocean Viking p.4
Moyens des collèges p.5
Enfants sans-abris,
ça suffit p.6



Zone à faibles émissions p.7
Projet Lyon-Turin p.8
Sécurité Sociale
du Rhône p.9
Étudier est un droit p.10
Mettre fin aux violences p.11
Qui sont votre député
et sa suppléante ? p.12



Gabriel Amard

vous invite à un verre de l'amitié
pour fêter la nouvelle année.

« Contre la vie chère et pour nos retraites »

Vendredi 27 janvier 2023

19h au CCVA
234 Cours Émile Zola à Villeurbanne

Merci de prévenir de votre présence au 06 62 52 45 69
ou à vœux.gabrielamard@gmail.com

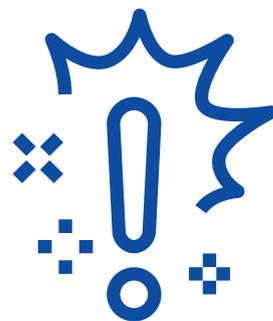


**ET DE 10 !**

Elisabeth Borne a déclenché 10 fois l'article 49 alinéa 3, couramment nommé 49-3, de la Constitution permettant l'adoption sans vote des projets de budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale. Les députés LFI-NUPES refusant ces coups de force anti-démocratiques ont systématiquement déposé des motions de censure pour demander le changement de gouvernement et le respect de la représentation parlementaire française.

ALORS QUE LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU CARBURANT EXPLOSENT, QUE LES PRIX DE L'ALIMENTATION ONT AUGMENTÉ DE PLUS 12 %, LES RETRAITES ET LES SALAIRES, EUX, N'ÉVOLUENT PAS ! LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES CONTINUE DONC DE DIMINUER ET LES FINS DE MOIS SE FONT DE PLUS EN PLUS DIFFICILES. VOTRE DÉPUTÉ SE MOBILISE CONCRÈTEMENT, À L'ASSEMBLÉE ET SUR LE TERRAIN, CONTRE LA VIE CHÈRE.

MOBILISATIONS CONTRE LA VIE CHÈRE



LES ACTIONS DU DÉPUTÉ



Des personnalités publiques telles que la prix Nobel de littérature Annie Ernaux, l'écrivain Edouard Louis ou encore le paysan et militant aidant les réfugié-es Cédric Herrou étaient présent-es. Cette réussite a démontré que l'augmentation du coût de la vie est un sujet de préoccupation majeur pour les Français-es.

COLLECTE SOLIDAIRE

Le prix des fournitures scolaires a, en outre, augmenté de plus de 25 %. Pour permettre aux familles de commencer l'année scolaire dans des conditions décentes, Gabriel Amard et des habitant-es bénévoles de Villeurbanne ont donc participé en septembre à une collecte de fournitures scolaires et d'alimentation. Les dons ainsi collectés ont ensuite été remis au Secours Populaire afin d'être distribués aux plus nécessiteux.

MARCHE DU 16

« LES GENS N'EN PEUVENT PLUS DE DEVOIR SE SERRER LA CEINTURE À CHAQUE COURSE. MOBILISONS-NOUS POUR OBTENIR DES MESURES CONTRE LA VIE CHÈRE ! »

Melouka Hadj-Mimoune, députée suppléante

COMBAT PARLEMENTAIRE

À l'Assemblée Nationale, Gabriel Amard et les autres députés de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) bataillent sans relâche pour obtenir le blocage des prix des produits de première nécessité, l'augmentation du SMIC et des pensions de retraite, ou encore une allocation d'autonomie pour les jeunes. Ces mesures contre la vie chère et pour une vie digne permettraient d'éviter la détresse et la misère. Elles rencontrent néanmoins le mépris du gouvernement qui n'hésite pas à utiliser l'article 49-3 de

la Constitution pour faire voter le budget de l'État et de la Sécurité sociale sans vote et ainsi refuser toute mesure sociale.

MARCHE DU 16

Le combat contre la casse sociale continue cependant dans la rue. Gabriel Amard était ainsi présent à la grande marche contre la vie chère et l'inaction climatique qui a eu lieu à Paris le 16 octobre dernier. Organisée par l'ensemble des forces de la NUPES ainsi que différentes associations, cette importante manifestation a rassemblé plus de 140 000 personnes.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez notre proposition de loi pour l'augmentation du SMIC





© Allan Brunon

140^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DE CHRISTOPHE THIVRIER, AVEC JEAN AUROUX, ANCIEN MINISTRE DU TRAVAIL

Gabriel Amard était présent dans l'Allier à Commentry pour le 140^e anniversaire de l'élection de Christophe Thivrier, premier maire socialiste du monde en présence de Jean Auroux, ancien ministre du travail de François Mitterrand et du maire de Commentry Sylvain Bourdier. Christophe Thivrier, député, avait refusé d'enlever son bleu de travail dans l'hémicycle. Il inspire encore l'insoumission aux injonctions des bourgeois qui moquent toujours la présence des ouvriers dans les institutions.



© Allan Brunon

GARANTIR L'ACCÈS INCONDITIONNEL À L'EAU

L'EAU POUR TOUS

LE 18 NOVEMBRE 2022, GABRIEL AMARD VISITAIT "LE PHARE" AVEC LE MAIRE DE VILLEURBANNE CÉDRIC VAN STYVAENDEL.

LE PHARE

L'association Le Foyer Notre-Dame des sans-abris gère ce lieu d'accueil convivial, implanté dans le stade Georges-Lyvet. Le Phare favorise l'accès à l'hygiène, par des douches, des points d'eau potable et des toilettes gratuites et propose des actions d'orientation et d'accompagnement pour les plus démunis.

En France près de 500 000 personnes n'ont pas accès à

une eau potable sécurisée et près de 900 000 personnes n'ont qu'un accès limité à des toilettes. Cette visite tendait donc à illustrer les propositions de Gabriel Amard pour garantir l'accès à l'eau : la gratuité de 50 litres d'eau par jour et par personne, la tarification progressive et différenciée de l'eau selon les usages (notamment économiques), l'accès gratuit à des fontaines d'eau potable, des toilettes et des douches publiques. Le député du Rhône a présenté ces mesures dans une proposition de loi discutée en commission du développement durable de l'Assemblée nationale le 16 novembre. Les députés Renaissance (parti du président Macron) et Les Républicains (droite) ont

cherché à empêcher tout débat en faisant supprimer l'article de la proposition et en votant contre tous les amendements. Pourtant, les auditions réalisées avec des collectivités, des experts, des associations ont confirmé à la fois le soutien large au texte et sa faisabilité.

Cette proposition de loi intervient alors que le pays est entré dans la crise de l'eau. Gabriel Amard continuera à proposer de garantir l'accès et la qualité de l'eau, alors que la presse a montré que dans de nombreuses régions du pays, l'eau potable est polluée aux pesticides ou aux substances perfluorées utilisées dans l'industrie, comme c'est le cas dans la vallée du Rhône.

De gauche à droite : Gabriel Amard député du Rhône, Cédric Van Styvendaël maire de Villeurbanne, en visite au Phare de Villeurbanne le 18 novembre 2022

EN BREF

-19.09.2022- ENGAGÉ POUR LE DROIT À L'EAU

Gabriel Amard a organisé à l'Assemblée nationale des auditions sur le droit à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Cette journée a notamment été honorée de la présence de Pedro Arrojo, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'eau et l'assainissement, des associations étaient présentes comme la Coalition Eau, la Fondation Danielle Mitterrand et la Coordination Eau Île-de-France, ainsi que des spécialistes. Gabriel Amard a aussi déposé un amendement pour une TVA à 0 % sur l'eau. Cette proposition a été rejetée puisque les députés macronistes ont voté contre.



© Allan Brunon

MÉDITERRANÉEN GABRIEL AMARD, RAPPORTEUR POUR LE DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DE L'APM

Gabriel Amard participe à l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée (APM) en tant que représentant de la France, avec 2 autres député-es et 2 sénateurs. Cette organisation internationale, regroupant les pays autour de la Mer Méditerranée, a pour objectif prioritaire de renforcer les dialogues interparlementaires entre ces pays pour assurer la paix et permettre leur développement et une compréhension mutuelle. Gabriel Amard y assurera le rôle spécifique de rapporteur pour le droit à l'eau et à l'assainissement.





DROIT À L'IVG

Le 24 novembre, l'Assemblée nationale a voté à une très large majorité l'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans notre Constitution, à l'initiative de la présidente du groupe parlementaire LFI-NUPES Mathilde Panot. Cette inscription permettrait de garantir ce droit fondamental pour l'égalité des sexes. La balle est maintenant dans le camp des sénateurs qui doivent désormais accepter le texte.

VISITE DE L'OCEAN VIKING

LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022, VISITE DE L'OCEAN VIKING, BATEAU DE SOS MÉDITERRANÉE.

DEPUIS 2019, L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE SOS MÉDITERRANÉE AFFRÈTE UN BATEAU, L'OCEAN VIKING, POUR SECOURIR LES EXILÉS TRAVERSANT LA MÉDITERRANÉE À LA RECHERCHE D'UNE VIE MEILLEURE. GABRIEL AMARD A VISITÉ CE BATEAU, UTILISÉ À LA BASE POUR LE SAUVETAGE DANS LE MILIEU PÉTROLIER. IL A MIS À PROFIT CETTE EXPÉRIENCE DANS LE CADRE D'UNE MISSION PARLEMENTAIRE D'INFORMATION RELATIVE À LA CRISE MIGRATOIRE.



VISITE

Cette visite du bateau de SOS Méditerranée prend aux tripes. D'ici on comprend mieux, loin de l'excitation des médias et de l'extrême-droite qui sont toujours dans la caricature, pourquoi des hommes et des femmes se retrouvent à sauver des vies dans la Méditerranée.

230 RESCAPÉS

Le 6 octobre dernier, Gabriel Amard recevait à l'Assemblée nationale l'ONG SOS Méditerranée avant son départ en mer. SOS Méditerranée alertait déjà, dès le passage au pouvoir de l'extrême droite de Giorgia Meloni, la 1^{ère} ministre, sur les risques de blocage de leur bateau par l'Italie. Ça n'a pas manqué, quelques jours après le départ, l'Italie a refusé d'ouvrir ses ports, piétinant ainsi l'ensemble des règles du droit maritime qui régissent les sauvetages en mer. Il faut comprendre ce que ça signifie : pendant près de trois semaines, 230 rescapés sont bloqués en mer, parmi eux des femmes, des bébés, et des enfants. Toutes et tous attendent. Le bateau parvient finalement par débarquer à Toulon. Les rescapés ont toutes et



© Gabriel Amard sur le bateau de l'ONG SOS Méditerranée lors de la rencontre du 1^{er} décembre 2022 dans le port de Marseille

© Allen Branon

tous vécu des événements traumatisants sur la route de l'exil, parmi eux de nombreuses femmes indiquent avoir été violées, des hommes torturés notamment en Libye... Gabriel Amard a pris l'engagement de poursuivre son travail avec SOS Méditerranée ainsi qu'avec les ONG qui se concentrent sur l'accueil, l'exil et les questions de migration.

« LE DÉBAT AUTOUR DE L'ACTION VITALE DE SOS MÉDITERRANÉE DÉMONTRE (AVANT TOUT) QUE L'EUROPE N'EST PAS CONFRONTÉE À UNE CRISE MIGRATOIRE MAIS À UNE CRISE DE L'ACCUEIL. »

Vanessa,
Habitante de
Villeurbanne

Ce travail va d'abord se réaliser dans le cadre de la mission d'information parlementaire sur "L'Europe face à la crise migratoire" dont il est le co-rapporteur, avec un député du groupe Renaissance, et qui va le conduire à auditionner plusieurs associations, ONG, spécialistes ou encore bénévoles. Gabriel Amard a déjà déposé avec son groupe LFI-NUPES à l'Assemblée

nationale, et notamment les députés Danièle Obono, Carlos Martens Billongo et Mathilde Panot, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions du naufrage ayant causé la mort en mer de 27 personnes entre la France et l'Angleterre dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021.

HUMANISME

À l'heure où les mers du monde sont parsemées du corps de celles et ceux qui doivent fuir la guerre, les conditions de vie indignes et les régimes dictatoriaux, à l'heure où la Méditerranée est un cimetière de près de 30 000 morts, l'humanisme doit, lui, appeler au respect de l'histoire et de la dignité de celles et ceux qui s'arrachent à leur terre. Nul ne quitte son pays de gaité de cœur.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez la conférence de presse de la NUPES sur l'Ocean Viking





© Alan Brimon

EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Durant l'examen du projet de loi de finances pour 2023, le gouvernement a tout fait pour étrangler financièrement les collectivités : en supprimant l'impôt local sur les sociétés (la CVAE) et en les contraignant dans leurs dépenses alors que les prix augmentent. Les députés de la France Insoumise-NUPES ont donc envoyé un questionnaire à tous les maires de France pour faire remonter les difficultés budgétaires rencontrées.

MOYENS DES COLLÈGES À VILLEURBANNE

QUESTION AU MINISTRE

LES COLLÈGES DE VILLEURBANNE ACCUEILLENT PRÈS DE 6 900 ÉLÈVES EN 2022. LES 8 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA VILLE SUBISSENT COMME PARTOUT DANS LE PAYS LE MANQUE DE MOYENS ALLOUÉS À L'ÉDUCATION NATIONALE. HEUREUSEMENT, LES AGENTS DE NOTRE ÉCOLE PUBLIQUE, ANIMÉS PAR LA PASSION DE LEUR MÉTIER, RÉSISTENT À LA MARCHANDISATION DU SAVOIR. MAIS COMBIEN DE TEMPS POURRONT-ELLES ET ILS TENIR FACE AU MANQUE DE MOYENS ?

Question écrite

Au ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse



GABRIEL AMARD
Député du Rhône



© groupe LFI-NUPES

SAISINE

Dès le début de son mandat, Gabriel Amard a saisi le Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse pour alerter sur la situation de collèges de Villeurbanne. Depuis plusieurs années, l'école publique est dans la tourmente avec l'échec de milliers d'élèves chaque année et la détresse des agents de ce service public. L'éducation est devenue un marché dont élèves et parents sont des clients et les enseignants des exécutants. Il est temps que l'école publique retrouve son rôle d'éducation des consciences libres et autonomes des citoyennes et citoyens. Pour cela, l'éducation nationale doit doter ses établissements des heures et du personnel d'encadrement indispensables à leur bon fonctionnement.

C'est tout d'abord la situation du collège Louis Jovet qui a attiré l'attention. Entre 2021 et 2022, l'équipe pédagogique de l'établissement s'est retrouvée amputée de

nombreux postes. Un poste de Conseiller Principal d'Éducation a été supprimé, la gestionnaire en arrêt n'a pas été remplacée, le personnel se retrouve dans la tourmente et la surcharge de travail. À cela s'ajoutent des classes surchargées et une baisse de la dotation horaire.

AUSSI...

C'est aussi le collège Jean Macé qui doit faire face à la baisse de moyens de l'école publique. Un poste de CPE a également été supprimé dans un contexte où la crise sanitaire a fragilisé les relations et la confiance entre les élèves et le personnel encadrant.

La suppression des postes de Conseiller Principal d'Éducation, l'augmentation du nombre d'élèves dégradent considérablement les conditions d'apprentissage dans ces collèges. Comme souvent ce sont les plus en difficultés qui sont touchés alors que nous savons que le décrochage scolaire est quatre fois plus

élevé dans les quartiers populaires. Ces manques de moyens viennent ajouter une difficulté conséquente pour l'établissement.

DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Gabriel Amard rappelle que l'école publique, laïque et obligatoire doit permettre à tous de pouvoir s'é émanciper et d'acquérir le savoir nécessaire à sa vie d'adulte. Il sera mobilisé à l'Assemblée nationale pour porter la voix des familles villeurbannaises pour faire garantir des conditions dignes d'enseignement dans les collèges. Si des réponses partielles ont depuis été obtenues, comme le remplacement de la gestionnaire en arrêt au Collège Louis Jovet, cela reste insuffisant.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez ma question écrite sur le collège Louis Jovet



QUESTION ÉCRITE



Gabriel Amard
@gabrielamard

● Baisse des moyens alloués aux établissements scolaires comme c'est le cas au collège Louis Jovet de Villeurbanne.

J'adresse une question au ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

📍 Tweet de Gabriel Amard du 06/08/2022



@Gabriel Amard



© Stéphane Barbot

RÉFORME DES RETRAITES

Les députés de la France Insoumise-NUPES se mobilisent contre la réforme des retraites inutile et injuste du gouvernement. Les Français ne veulent pas repousser l'âge de départ à la retraite. Ils sont même 68 % à vouloir un retour à la retraite à 60 ans. Gabriel Amard sera présent aux mobilisations contre cette réforme à l'appel des organisations syndicales mais aussi à Paris le 21 janvier, et interviendra sur le sujet le 27 janvier à Villeurbanne.

ENFANTS SANS-ABRIS, ÇA SUFFIT !

SANS-ABRIS

LES SITUATIONS D'ENFANTS SANS-ABRIS S'ÉTERNISENT.

JAMAIS SANS TOIT

En décembre, à Villeurbanne, environ trente familles sont à la rue dont 80 enfants. 6 écoles scolaires sont actuellement occupées la nuit pour les accueillir. 2 écoles supplémentaires devraient hélas s'y ajouter. 13 familles sont hébergées dans ces écoles, 37 enfants, 9 mères isolées, 1 père isolé. Parmi les enfants on compte 12 enfants de moins de

3 ans, dont 4 bébés de 3, 5, 7 et 10 mois. Dans toutes ces personnes, 11 souffrent de problèmes de santé et 2 femmes sont enceintes.

Dans la métropole, ce sont 18 écoles qui sont occupées pour accueillir 117 familles, avec environ 290 enfants, d'après les recensements du collectif « Jamais Sans Toit ».

L'État a été défaillant. Il ne garantit, aujourd'hui, pas le droit au logement, ni à un hébergement d'urgence. Selon le Secours populaire, en 2022, plus de 4 millions



© Alexis David

de personnes sont non, ou mal, logées en France. Et plus de 14 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant impose de protéger les plus jeunes. Le droit à avoir un refuge, à être secouru et à avoir des conditions de vie décentes doivent guider l'action de l'Etat en particulier pour les enfants.

Le plan Grand Froid a été déclenché à partir de mi-décembre, donc avec retard. C'est tout le système qu'il faut repenser : mettre fin aux expulsions sans solution de relogement, réduire la pression locative (encadrement des loyers et des plateformes comme Airbnb), étendre le parc social des bailleurs, savoir où et quand réquisitionner les immeubles vides.



Gabriel Amard s'est rendu devant la mairie de Villeurbanne pour s'engager aux côtés du collectif « Jamais sans toit »

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

INTERVIEW

TROIS QUESTIONS À MATHIEU GARABÉDIAN, ADJOINT AU MAIRE DE VILLEURBANNE DÉLÉGUÉ À L'INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL, BIENS COMMUNS ET SOLIDARITÉ.



© Allan Brunon

QUELS SONT LES PROJETS EN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE ?

Le territoire de Villeurbanne St-Jean abrite 3 entreprises à but d'emploi (EBE). La plus importante et la plus ancienne, Emerjean, s'est développée autour de plusieurs activités : maraîchage, table d'hôtes, logistique, services aux habitants, atelier vélo, textile... La deuxième, Enjoué, s'est spécialisée dans l'économie circulaire des jeux et jouets. Engagée, la dernière arrivée, fait le lien avec des entreprises

et des associations locales pour que des salariés puissent travailler au sein de ces structures tout en respectant la règle d'un travail dit « supplémentaire ». Un deuxième territoire verra le jour en 2023 sur le quartier des Brosses. L'EBE Bross'up proposera notamment des actions contre l'isolement des aînés et le réemploi de matériaux.

POURQUOI LA VILLE A DÉCIDÉ DE LES DÉVELOPPER DÈS LE DÉBUT ?

En 2016, avant même que la loi soit votée, la ville

décide de soutenir le projet d'ATD Quart-Monde visant à garantir le Droit à l'emploi, sur le quartier Saint-Jean qui fait face à des taux de pauvreté et de chômage très importants. Des habitant.es et des acteurs du quartier s'associent à la ville pour porter le projet et devenir un des 10 premiers territoires en France.

COMBIEN DE PERSONNES Y PARTICIPENT ?

Les 3 EBE de St-Jean salarient en ce moment plus de 120 salarié.es. Depuis 2017, plus de 160 personnes sont passées par cette expérimentation. Chaque année, des dizaines de nouvelles propositions, embauches en EBE ou

« JE M'ENGAGE À TOUT FAIRE POUR QUE LE SYSTÈME DU TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE SOIT ÉTENDU À TOUTE LA FRANCE AFIN DE GARANTIR LE DROIT À L'EMPLOI. »

Gabriel Amard, député de Villeurbanne

non, permettent de se rapprocher de l'objectif du territoire zéro chômeur longue durée.



© Allan Blumon

CÉRÉMONIES

Gabriel Amard était présent aux cérémonies de commémorations de Villeurbanne pour le 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 avec sa suppléante Melouka Hadj-Mimoune pour promouvoir la paix entre les peuples. Il était aussi présent pour commémorer la libération, et les insurrections, du 24-26 août 1944, et des Justes de France le 17 juillet. Le devoir de mémoire apparaît comme plus que jamais essentiel.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

INTERVIEW

TROIS QUESTIONS À LAURENT LEGENDRE, CONSEILLER DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET PRÉSIDENT DU GROUPE MÉTROPOLÉ INSOUAISE, RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE.

QU'EST-CE QUE LA ZFE ET POUR QUELLES RAISONS ELLE POSE PROBLÈME ?

Les Zones à Faibles Émissions vont concerner 45 métropoles et agglomérations sur l'ensemble du territoire français. Il s'agit de zonages pour interdire à la circulation les véhicules les plus « polluants » pour améliorer la qualité de l'air. C'est la définition des vignettes Crit'Air qui pose problème, car elle ne prend pas en compte, ni le poids des véhicules, ni les émissions de CO₂. Par exemple, un Hummer électrique de 4 tonnes à 100 000 € est classé en vignette Crit'Air Verte. C'est socialement inacceptable qu'on contraigne les pauvres dans leur droit fondamental à se déplacer, et non les riches.

QUELLES SONT LES DÉCISIONS DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON ET QUELLE EST VOTRE POSITION ?

Les véhicules Crit'Air 5 (3% du parc immatriculé) sont d'ores et déjà interdits depuis septembre 2022 sur Lyon et Villeurbanne, mais pour l'instant il n'y a pas de contrôle. Nous sommes dans la phase des dérogations et des accompagnements au changement de mobilité pour ne pas laisser les ménages captifs de la voiture individuelle. Compte tenu de la faible communication auprès des habitantes et habitants et des injonctions faites aux plus pauvres pour s'adapter à l'échelle individuelle, nous sommes abstenus sur le contenu des délibérations proposées par EELV.

QUE PRÉCONISEZ-VOUS ?

Il ne peut pas y avoir de statu quo sur la qualité de l'air. Notre préconisation est d'abord de réduire le parc de véhicules individuels pour réduire la pollution. Cela passe par le déploiement d'alternatives comme un accroissement de l'offre de transports en commun et la baisse des tarifs pour aller vers la gratuité, le développement d'un service public d'autopartage, le développement des pistes cyclables et des TER. Enfin, nous préférons l'utilisation de Zones à Trafic Limité (ZTL) qui sont plus justes socialement. Elles permettent de créer des quartiers épargnés par la circulation et ses nuisances, à hauteur d'enfants.



© Laurent Legendre

PAROLE

« La ZFE est mal pensée. Elle favorise le tout-voiture au lieu de développer les transports en commun. La pollution de l'air cause 48 000 décès par an. Il est urgent d'agir pour la santé et le climat. Or le président Macron dit vouloir développer 10 réseaux de RER dans des métropoles françaises. Chiche ! Avec une maîtrise publique des travaux, des infrastructures et de la gestion des transports ! Avec des tarifs abordables et la gratuité pour les moins de 25 ans, les chômeurs et les précaires. »

Gabriel Amard,
député de Villeurbanne



Retrouvez les questions écrites de votre député sur le site de l'Assemblée Nationale

ÉCHOS DU PARLEMENT

DÉCONJUGALISATION DE L'AAH VOTÉE

La minorité présidentielle la refusait mais l'Assemblée nationale a voté le 21 juillet la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé. En octobre 2023, 1,2 million de personnes bénéficieront de cette aide qui ne sera plus calculée selon les revenus du conjoint. Car l'allocation était plus faible si le bénéficiaire était en couple, induisant une dépendance financière vis-à-vis du conjoint pour les personnes en situation de handicap.

INTERDICTION DE LA CORRIDA REPOUSSÉE

La corrida représente un spectacle barbare mettant en avant la maltraitance des animaux. Elle n'est en aucun cas représentative de la culture française. Les députés du groupe LFI-NUPES ont donc proposé une loi pour abolir la corrida. Cette proposition de loi a été prévue pour la journée dont dispose le groupe pour fixer l'ordre du jour (la niche parlementaire). Devant l'obstruction manifeste de certains conservateurs, le texte a finalement dû être retiré et n'a pas pu être débattu. 74 % des Français sont pourtant favorables à l'interdiction de la pratique de la corrida.

RÉINTÉGRATION DES SOIGNANTS REJETÉE

Sous l'impulsion de Caroline Fiat, les députés LFI-NUPES ont proposé une loi portant à la réintégration du personnel des établissements de santé et de secours non vacciné grâce à un protocole sanitaire renforcé. Exclue par décision du gouvernement, ces personnels manquent aujourd'hui à l'hôpital qui est plus que jamais au bord de la rupture. Environ 2 000 postes d'infirmières sont par exemple vacants et plus de 20 % des blocs opératoires sont fermés. Les conséquences humaines associées sont dramatiques. La proposition est de permettre à ce personnel de revenir en échange d'un test négatif et du port d'équipement de protection. Gabriel Amard continue à défendre cette réintégration.

REVALORISATION DU SMIC BLOQUÉE

Le groupe parlementaire LFI-NUPES a présenté une mesure visant à augmenter le Smic à 1 600 euros nets mensuels (soit 2 050 € bruts), soit une revalorisation d'environ 270 euros par rapport au Smic actuel. Une caisse d'aide serait mise en place pour aider les TPME. Bloquée par la minorité présidentielle, la proposition n'a pas pu être présentée lors de la niche parlementaire.

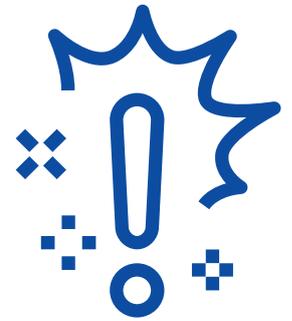


© Allan Brunon

GRATTE-CIEL

Les jeunes bénévoles du Petit Paumé étaient présents le 25 octobre, pour présenter la sortie du nouveau guide 2023. Pour marquer le coup, ils ont organisé un grand événement avec un bon nombre d'activités, des stands et la présence du rappeur Hatik. Bravo à eux pour cette initiative ainsi que ce guide qui accompagnera les Villeurbanais-es à découvrir d'excellents restaurants et cuisines du monde.

LE GOUVERNEMENT ESPÈRE QUE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, LES DÉPARTEMENTS, LES MÉTROPOLIS ET AGGLOMÉRATIONS (LYON, GRENOBLE, CHAMBÉRY ETC.) CONCERNÉS CO-FINANCENT LE PROJET FERROVIAIRE DÉMESURÉ ET DANGEREUX DU LYON-TURIN. MAIS DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES ET D'ÉLUS S'Y OPPOSENT. RETOUR SUR UN GRAND PROJET INUTILE QUE LE DÉPUTÉ GABRIEL AMARD COMBAT AVEC DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ET ÉLUS NATIONAUX ET LOCAUX.



PROJET LYON-TURIN

OPPOSITION FERME !



© Allan Brunon

📍 Gabriel Amard à la gare de Modane, remet sa proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le non-respect des lois sur l'eau du projet de tunnels de Lyon à Turin

perdus définitivement. C'est contraire au droit européen. De plus, une alternative ferroviaire existe. La SNCF pourrait utiliser la ligne et les tunnels existants. Alors que le tunnel du Mont Blanc est fermé plusieurs mois par an, occasionnant déjà des reports de camions sur les routes du Rhône, de l'Isère et de Savoie, c'est tout de suite qu'il faut renforcer la ligne ferroviaire actuelle. Elle peut d'ores et déjà accueillir l'équivalent d'un million de camions par an. Enfin, le coût du projet du Lyon-Turin était de trois milliards d'euros en 1991, il est de 30 milliards aujourd'hui. Une gabegie ! Gabriel Amard se mobilise depuis plusieurs années déjà sur ce sujet. Depuis qu'il est élu, il a mobilisé les ministres, le préfet, les maires de la région pour les alerter sur le gouffre financier et l'aberration écologique que représente

INTERPELLATION

INTERPELLATION DES MINISTRES

Après un courrier à la Première ministre Elisabeth Borne portant sur les dangers que le Lyon-Turin fait peser sur la ressource en eau, Gabriel Amard a interpellé Clément Beaune, ministre des transports, Emmanuelle Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe et Jean Castex, ancien Premier ministre et éphémère président de l'Agence française des investissements de transports. Tous ont nié le problème environnemental et ont affirmé que des traités internationaux liaient la France. Si seulement le gouvernement se sentait autant contraint par l'accord de Paris sur le climat...

Le "Lyon-Turin" est un projet 264 km de construction de tunnels ferroviaires transfrontaliers et des tunnels d'accès afin de créer une 2e ligne ferroviaire entre Lyon et Turin, pour le transport de personnes et de marchandises.

FAUSSE BONNE IDÉE

A première vue, c'est une bonne idée. Mais dans le détail, c'est en réalité un désastre écologique et inutile. Pour l'eau d'abord. Les travaux prévus par la société TELT sont censés traverser de nombreux périmètres de protection des captages d'eau destinés

à l'alimentation humaine. C'est interdit par le code de la santé publique. Par ailleurs creuser des tunnels cela vide la montagne de l'eau qu'elle contient. Ce sont des centaines de millions de mètres cubes d'eau par an qui seront



© Allan Brunon

📍 Les député-es Marie-Charlotte Garin, Jean-François Coulomme et Gabriel Amard le 10 juillet 2022 à Bussoleno (Italie) avec les maires italiens opposés au projet.



© Alexis David

MAISON DES ITALIENS

Vendredi 9 décembre, Gabriel Amard a rencontré les dirigeants de la Maison des Italiens à Lyon. Née dans les années 50 via les contributions d'immigrés italiens, c'est le lieu populaire où les amoureux de l'Italie peuvent se retrouver pour partager un moment festif ou échanger sur la culture italienne. Gabriel Amard tient ainsi à consolider l'amitié parlementaire France-Italie, si chère à de nombreux habitants du Rhône.

ce projet. Les habitants des vallées concernées se mobilisent. Le projet n'a concrètement pas avancé - Gabriel Amard a constaté lui-même que les travaux sont à l'arrêt. Il a déjà demandé une commission d'enquête sur le sujet.

BEAUCOUP DE TAPAGE

Fin décembre, beaucoup de tapage a été mené pour faire croire que les travaux avaient avancé. L'objectif de la communication de TELT : commencer au plus vite les premiers travaux pour demander l'aide financière de l'Europe dont la date limite est en janvier. Au contraire, avec des élus et les collectifs opposés à ce projet, le député demande donc à la Première ministre la caducité de la déclaration d'utilité publique du projet, constatant l'absence de travaux.

AMÉLIORER L'EXISTANT

En effet, rien de concret sur le terrain. Gabriel Amard et les associations mettront en œuvre tous les recours juridiques pour que ces 30 milliards d'euros soient utilisés pour rénover la ligne existante, le contournement de Lyon et les autres petites lignes de chemin de fer du pays, plutôt que de financer ce grand projet inutile et désastreux au plan écologique.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez la tribune des opposants au projet Lyon-Turin



© Allan Brunon

SÉCURITÉ SOCIALE DU RHÔNE

COMMISSION D'ENQUÊTE POPULAIRE : CONDITIONS DE TRAVAIL À LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

LE 16 SEPTEMBRE 2022 DEVANT LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) DU RHÔNE, GABRIEL AMARD TENAIT UNE « COMMISSION D'ENQUÊTE POPULAIRE » POUR ENTENDRE LES SALARIÉS ET LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CPAM DU RHÔNE.

ENQUÊTE POPULAIRE

Gabriel Amard a été averti

parlementaire de Gabriel Amard. Les avis des salariés et des usagers sont unanimes, avec l'explosion du nombre d'arrêts de travail depuis le début de cette année, les retards s'accumulent dans le traitement des demandes. Pour les salariés de la Sécurité sociale, la souffrance au travail s'amplifie et la charge de travail est surréaliste. L'institution est au bord de la rupture. Pour les usagers c'est la double peine. Les délais de paiements engendrent une difficulté d'accès aux droits et aux soins, et ceux de prise en compte des accidents de travail peuvent s'éterniser de 3 à 4 mois. Il faut de plus augmenter le salaire des agents, dont le point est gelé depuis plus de 10 ans, et renouer avec les accueils physiques des usagers. Les salariés méritent d'être mieux considérés et les usagers doivent pouvoir être indemnisés. Il serait temps que ça change dans l'intérêt des usagers et des salariés.

📍 Gabriel Amard, devant la CPAM du Rhône à Villeurbanne avec les salarié-es et les usager-es de la Sécurité sociale



© Allan Brunon

ASSEMBLÉE POPULAIRE DE LA 6^e CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE

Une première session plénière de l'Assemblée Populaire de Circonscription de Villeurbanne a eu lieu le vendredi 16 septembre à Villeurbanne, en présence de Gabriel Amard et de Melouka Hadj-Mimoune. Ouverte à toutes et tous, elle fut l'occasion d'échanger et de construire des actions citoyennes pouvant s'appuyer sur le travail parlementaire. Plus de 40 personnes participent à des ateliers coopératifs. Rejoignez-les en contactant gabriel.amard@assemblee-nationale.fr

ÉTUDIER EST UN DROIT !

GARANTIR L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR NOS JEUNES

FILES D'ATTENTE DEVANT LES BANQUES ALIMENTAIRES; PARMIS LES PERSONNES PRÉSENTES, UNE MAJORITÉ D'ÉTUDIANTS. C'EST UNE IMAGE CHOC ET POURTANT REPRÉSENTATIVE DE LA VIE DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS DONT LES CONDITIONS DE VIE CONTINUENT DE SE DÉGRADER. FACE À CELA ET AUX CRITÈRES DE SÉLECTION MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT, ÉTUDIER DE MANIÈRE SÈREINE DEVIENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE. LES ÉTUDIANTS SONT POURTANT L'AVENIR.



SANS-FACS

Chaque année, le nombre d'étudiants à l'Université augmente, tandis que le nombre d'enseignants diminue. Au final, malgré l'augmentation de la demande, le nombre de places en université diminue lui aussi. Cette situation dresse une inégalité patente dans le système de l'enseignement supérieur, accrue par la mise en place de Parcoursup qui ajoute à cela une sélection systématique. Des bacheliers se voient ainsi refuser l'entrée à l'université, en licence, pourtant censée les accueillir. La situation commence à être semblable pour le diplôme de master, où certains étudiants se voient refuser l'entrée alors même qu'ils répondent à l'ensemble des critères d'admissibilité. Et cela alors même que le gouvernement met en place un nouvel outil accentuant la sélection en master, sous le même format que Parcoursup.

Au début du mandat alerté par des étudiants villeurbannais de l'université Lyon II qui se retrouvent sans place en licence ou en master, Gabriel Amard s'est rendu



Gabriel Amard et Idir Boumertit rencontrent les étudiant-es sans-facs de l'université Lyon II

© Allan Brunon

sur place pour entendre leurs revendications. Une commission d'enquête populaire a ainsi été organisée, avec les étudiants et les autres députés du groupe NUPES du Rhône, devant l'Université Lyon II à destination de tous les étudiants. Ceux-ci étaient ainsi invités à s'exprimer sur leurs conditions d'accès aux études post-bac, et leurs conditions de vie étudiante. Le traitement réservé aux

« JE TRAVAILLE DÈS QUE POSSIBLE ET FAIS L'IMPASSE SUR CERTAINS SOINS. J'AI DÉJÀ SONGÉ À ARRÊTER MES ÉTUDES POUR RAISON FINANCIÈRE. »

Un étudiant de 19 ans

étudiants étrangers a, de plus, mis Gabriel Amard en alerte : pour eux, le coût d'une inscription en licence est passé de 170 euros par an à 2 770 euros. Un coût multiplié par 16, difficile à assumer financièrement.

LES CRS CONTRE LES ÉTUDIANT-ES

À plusieurs reprises le député a saisi la doyenne de l'Université pour qu'elle puisse intervenir afin que soit garanti

le droit à la poursuite d'études. Des solutions ont pu être trouvées mais pas suffisamment pour permettre une inscription pour toutes et tous. Pire, ne voulant rien savoir, la présidence de la fac a même ordonné aux CRS de déloger les étudiants qui occupaient pacifiquement une aile de la faculté pour revendiquer leurs droits. Très récemment Manon, une étudiante de 21 ans, membre du comité des sans-facs a entamé une grève de la faim car on lui refuse l'inscription à l'Université dans la filière de son choix. Ces situations qui se multiplient partout sont inacceptables. Gabriel Amard se place du côté des étudiants et les avis issus de la commission d'enquête populaire sont unanimes : tous et toutes demandent la fin de Parcoursup et la gratuité de l'Université !

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez un article de Lyon Mag sur le sujet





© Allan Blumon

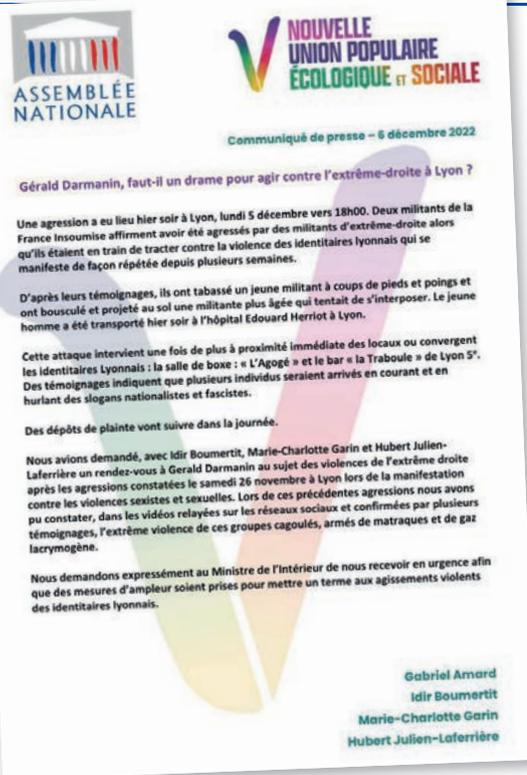
METTRE FIN AUX DÉSERTS MÉDICAUX

Tel est le titre du premier atelier des lois du mandat de Gabriel Amard réalisé, le 8 juillet à Villeurbanne. L'objectif ? Que les citoyens participent à l'écriture d'une loi à partir de leurs expériences de vie. A l'heure où de nombreux services d'urgence refusent des patients et où il est difficile de trouver des médecins, les habitants ont été satisfaits de pouvoir s'emparer de ce sujet.

METTRE FIN AUX VIOLENCES

IL EST TEMPS DE METTRE FIN AUX VIOLENCES DE L'EXTRÊME DROITE À LYON ET PARTOUT DANS LE PAYS !

AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE, ON OBSERVE UNE RECRUDESCENCE DES MÉFAITS DE L'EXTRÊME DROITE AVEC LEUR LOT DE VIOLENCES ET DE RACISMES. EMBLIS DE CONFIANCE PUISQUE CERTAINS MÉDIAS RELAYENT EN PERMANENCE LEURS IDÉES, ILS S'EN PRENNENT MÊME À DES ÉLUS ET DÉPUTÉS. À LYON, LEURS AGISSEMENTS SONT DEVENUS MONNAIE COURANTE ET ILS COMMETTENT, PRESQUE CHAQUE JOUR, DE NOUVELLES AGRESSIONS. IL EST TEMPS QUE TOUT CELA S'ARRÊTE.



📄 Communiqué des député·es NUPES du Rhône. Gabriel Amard, Idir Boumertit, Marie-Charlotte Garin et Hubert Julien-Laferrière demandent au ministre de l'intérieur des actions concrètes contre l'extrême droite et pour la fermeture des locaux identitaires lyonnais.

ALERTE

Gabriel Amard avait alerté le ministre de l'Intérieur l'occasion de questions écrites, le 21 octobre dernier, suite à un défilé néonazi en plein centre de Lyon durant lequel des chants racistes ont été scandés. Depuis, une nouvelle attaque de l'extrême-droite a eu lieu samedi 26 novembre à Lyon lors de la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles. Des vidéos postées sur les réseaux sociaux des manifestants témoignent de la violence de ces groupes cagoulés et armés avec des matraques et du gaz lacrymogène.

Ces attaques semblent toujours orchestrées par des groupuscules d'ultra-droite, elles deviennent de plus en plus fréquentes. C'est, par exemple, la quatrième fois en 3 ans que de tels agissements ont lieu lors des manifestations féministes.

Ces attaques interviennent systématiquement à proximité immédiate des anciens locaux de l'association Générations Identitaires (dissous en 2021) : La « Traboule » et l'« Agogé » dans le Vieux-Lyon, où se réunissent toujours les militants d'extrême-droite. Cette fois-ci, Gabriel Amard a demandé un rendez-vous au Ministre de l'Intérieur pour qu'un grand plan contre ces groupuscules soit lancé à Lyon et, notamment, pour faire fermer leurs locaux et en condamner les responsables.

PASSIVITÉ

Depuis, on a pu observer la passivité du gouvernement et du Ministre de l'Intérieur sur les attaques récentes, et toujours plus féroces, de l'extrême-droite. Une conférence de plusieurs députés du groupe de La France Insoumise a ainsi été attaquée à Bordeaux, où des militants d'extrême-droite venus perturber la tenue de cet événement ont même arboré fièrement des pancartes avec des slogans explicitement racistes. Depuis, il est presque devenu impossible pour Carlos Martens Bilongo de tenir des conférences ou de se déplacer dans le pays sans la crainte d'une attaque. À Montpellier, des militants de la France Insoumise ont été intimidés par des membres de l'extrême-droite et pourchassés en plein centre ville. En Moselle, la permanence de la députée Charlotte Leduc a fait l'objet d'un dépôt de fumier avec des tags d'extrême-droite. Gabriel Amard affirme qu'il ne perdra jamais espoir dans l'unité du peuple Français, ces groupes veulent diviser et montrer du doigt une partie de nos concitoyens, en particulier aujourd'hui les musulmans. Et demain ? Gabriel Amard rappelle qu'il ne renoncera jamais à lutter contre l'antisémitisme et le racisme.

PLUS D'INFOS SUR gabrielamard.fr



PAROLE



Gabriel Amard
@gabrielamard

● Communiqué de presse commun des député·es NUPES du Rhône.

Stop au mutisme ! L'extrême droite est ultraviolente. Nous demandons au Ministre de l'Intérieur d'agir vite.

#directAN
#extremedroite



@Gabriel Amard



© Assemblée Nationale - 2022

QUI SONT VOTRE DÉPUTÉ ET SA SUPPLÉANTE ?

L'UNION DES FORCES AU SEIN DE LA NOUVELLE UNION POPULAIRE ECOLOGIQUE ET SOCIALE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES A PERMIS LA VICTOIRE DE GABRIEL AMARD ET MELOUKA HADJ-MIMOUNE COMME SUPPLÉANTE.

GABRIEL AMARD

Il est député de la 6^e circonscription du Rhône. Marié et père de 3 enfants, il est le petit-fils de la présidente-fondatrice de la société Dante Alighieri à Lyon et parle couramment italien. Cet ancien des Éclaireurs de France fut d'abord un des plus jeunes maires de France en 1995 à Viry-Chatillon en Essonne, puis président de communauté d'agglomération, conseiller départemental

et régional. Il a consacré ces 25 dernières années à l'éducation populaire politique et à la transmission des savoirs et des expériences dans l'exercice de ses mandats électifs ou comme formateur des élus. Co-fondateur du Parti de Gauche et de la France insoumise, il est membre de sa direction. Il est très engagé en faveur du droit à l'eau, de sa gestion publique et de la gratuité des services publics. Il a par ailleurs créé une régie publique de l'eau. Il est aussi à titre bénévole directeur de la publication du Journal de l'insoumission.

MELOUKA HADJ-MIMOUNE

Elle est députée suppléante sur la circonscription. Mère de 6 enfants, elle

est travailleuse sociale, coordinatrice d'un foyer de mineurs isolés non accompagnés. Engagée au plan associatif pour l'accès aux droits, le droit au logement et l'éducation populaire depuis trente-cinq ans, elle est membre du Parti socialiste depuis 2003. Élu de Villeurbanne en 2014, elle est depuis 2020 adjointe au maire de Villeurbanne au Logement et chargée du quartier Charpennes/Tonkin.

Gabriel Amard siège dans l'hémicycle à la place 544.



RÉSULTAT

MERCI !

La 6^e circonscription du Rhône couvre tout Villeurbanne. Gabriel Amard en a été élu député au nom de la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale, au second tour de l'élection législative de juin 2022 avec 55,54 %, soit 20 397 voix.

Interview de Melouka Hadj-Mimoune, Députée suppléante



POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ DEVENIR SUPPLÉANTE DE GABRIEL AMARD ?

C'était pour moi important de m'impliquer concrètement pour le rassemblement de la Gauche. Pour lutter, tous ensemble, pour nos idées présentes dans notre programme partagé. Pour former une opposition forte face aux violences financières et sociales qui touchent nos concitoyens et concitoyennes.

COMMENT SE PASSE VOTRE ENGAGEMENT SUR VILLEURBANNE ?

Militante de terrain depuis 35 ans, mon engagement est celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale. Je défends, et continuerai de défendre, nos idées et notre programme à Villeurbanne et dans toute la France. Je serai par exemple à Paris le 21 janvier 2023 pour manifester contre la réforme des retraites et contre la vie chère.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2023 ?

Continuer à combattre pour porter nos idées. Je serai mobilisée, à Villeurbanne, pour garantir le Smic à 1 600 euros nets, pour que le minimum vieillesse ne soit pas en dessous de 1 100 euros nets et pour qu'il n'y ait plus aucune personne à la rue. Mon projet pour cette nouvelle année 2023, c'est de rendre aux citoyens et citoyennes leur dignité.



assemblee-nationale.fr



CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ :

Assemblée nationale
126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP
Téléphone : 01 40 63 31 78
E-mail : gabriel.amard@assemblee-nationale.fr

En circonscription
4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne
Téléphone : 06 62 52 45 69
E-mail : alexis.david@clb-an.fr



ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir gratuitement le Journal du député : dans ma boîte aux lettres par mail

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Mail :

en cochant cette case j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour m'envoyer des informations de l'activité du député Gabriel Amard.

A découper et retourner par courrier à :

Permanence parlementaire, 4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne ou par e-mail à gabriel.amard@assemblee-nationale.fr